

## REVUE de PRESSE

Les articles sont résumés le plus objectivement possible; les opinions qu'ils contiennent n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les lecteurs.

### Avortement

En France en 1991, la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques, constituée en application de l'article 13 de la loi 79-12004 du 31/12/79 relative à l'interruption volontaire de grossesse (réunissant 15 députés et 10 sénateurs) n'a pas jugé utile de se réunir. Elle n'a procédé à aucune audition et n'a publié aucun rapport. Mme Ségolène Royal a récemment cédé sa place dans cette délégation à M. Claude Evin.

(Bulletin de l'A.N. statistiques 1991, 03/92)

La tension monte aux Etats-Unis autour de l'avortement. 119 journalistes suivent jour après jour l'étude par la Cour Suprême de la loi de la Pennsylvanie plaçant des restrictions à l'avortement. 15 états ont criminalisé à des degrés divers l'avortement et n'attendent qu'une annulation de Roe vs. Wade (le jugement de 1973 qui les avait contraints à légaliser l'avortement). 19 états ont, à l'inverse, légalisé l'avortement à leur niveau. Les législatures des 16 autres états sont divisées sur le sujet.

(Le Monde, 24/04/92; L'Humanité, 22/04/92; The Economist, 25/04/92)

Plusieurs centaines de militants pro-vie manifestent depuis le 20/04/92 devant un avortoir de Buffalo (New-York). Un pasteur a été inculpé de trouble à l'ordre public pour avoir montré en public, devant cet avortoir, un foetus humain. Au moins 150 interpellations de militants pro-vie ont eu lieu. La police a parfois dû intervenir pour séparer les sauveteurs des contre-manifestants pro-avortement.

(Le Quot. de Paris, 24/04/92; Présent, 23/04/92)

Dans la ville de Milwaukee, aux Etats-Unis, le 24/01/92, un homme qui accompagnait contre son gré son amie pour un avortement, a eu la surprise de trouver l'avortoir occupé par des manifestants pro-vie. Après hésitation il s'est joint aux sauveteurs mais n'a pu empêcher l'avortement de son enfant, la police étant alors intervenue pour dégager les lieux.

(Life Advocate, 03/92)

Des parents américains ont découvert qu'au sixième tableau (intitulé "The Womb", c'est-à-dire "L'utérus") d'un jeu vidéo assez violent (lui-même intitulé "Slaughter-House", c'est-à-dire "Abattoir"), le héros, manœuvré par le joueur, doit se frayer un passage parmi des foetus qui se jettent sur lui; pour ce faire, il lui faut les éliminer en crevant leur sac amniotique.

(Life Advocate, 03/92)

Le 20/03/92, le décret du Département américain de la santé qui interdit au personnel non médical des centres de planning fami-

lial financés par l'Etat Fédéral de promouvoir l'avortement est entré en vigueur. Le décret, assez complexe, n'interdit pas aux médecins de parler d'avortement thérapeutique, ni de renvoyer les patientes à d'autres centres dans la mesure où ces centres offrent une panoplie complète de services, et non pas uniquement l'avortement.

(IRLF WR, 10/04/92)

Le gouvernement irlandais a démis un juge de ses fonctions de président de la commission de réforme des lois, contre son gré, parce que ce juge s'était publiquement déclaré opposé à l'avortement. Il avait notamment affirmé que l'Irlande devait sortir de la CEE plutôt que légaliser l'avortement. Le gouvernement a programmé le referendum de ratification du traité de Maastricht pour le 18/06/92. Le referendum sur l'avortement n'a pas été programmé, mais n'aura pas lieu avant celui de ratification du traité.

(Libération, 09/04/92; La Croix, 14/04/92; IRLF WR, 10/04/92)

Réclamant la légalisation de l'avortement dans le pays, un journal sud-africain affirme qu'un nombre croissant d'avortements illégaux est commis chaque année. Environ 1 000 avortements légaux sont réalisés chaque année sous la loi actuelle.

(in IRLF WR, 03/04/92)

Malgré un récent changement de gouvernement au Nigeria, le ministre de la santé, pro-avortement, a conservé son poste. Ce ministre serait sur le point d'obtenir du président la signature d'un décret légalisant l'avortement, sous l'influence des groupes de pression anti natalistes internationaux, et ce malgré les résultats rassurants du dernier recensement qui a révélé une population de 88,5 millions d'habitants seulement, (soit 25 à 30 millions de moins que les chiffres communément diffusés par ces groupes de pression).

(IRLF WR, 10/04/92; PRI Review, 05/92)

Il apparaît de plus en plus clairement que la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement qui aura lieu à Rio en juin sera l'occasion de promouvoir l'avortement comme méthode de contrôle des naissances.

(Herald Trib. Int. 06/04/92, in IRLF WR 16/04/92)

Selon l'Institut allemand de statistiques, 74 570 avortements ont eu lieu en 1991, soit 5% de moins qu'en 1990. 88% ont été justifiés par la "détresse sociale", 8% pour des raisons médicales. 49% des femmes étaient mariées.

(IRLF WR, 16/04/92)

La Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF) a adopté en novembre 91 les conclusions d'un rapport interne fixant partout pour objectif la légalisation de l'avortement-sur-demande. Dans ce rapport, les associations membres de la Fédération agissant dans les pays où l'avortement est interdit ou restreint sont invitées à fournir illégalement aux femmes les moyens d'avorter. Elles sont aussi invitées à monter en épingle des cas limites jusqu'à obtenir une interprétation plus libérale de

la législation.

(IPPF Medical Bulletin 02/92, in IRLF WR, 16/04/92)

## Exploitation des foetus humains

Le Sénat et la Chambre des Représentants américains sont de nouveau sur la voie de mettre au point une loi qui supprimerait les restrictions actuelles concernant le financement, sur des fonds publics, de certains types de recherches sur la transplantation de tissus prélevés sur des enfants avortés.

(IRLF WR, 10/04/92)

Selon le quotidien The Australian (30/03/92) qui attribue l'information au Sunday Times, les placentas d'enfants avortés en Russie sont utilisés en France et en Italie pour la fabrication de cosmétiques. Selon le rapport, un avortoir de St-Petersbourg, aurait fourni en 1991 34 440 placentas, à 3 dollars le kilo, à l'Institut Merieux, à Lyon, qui leur fait subir un traitement avant de les revendre à d'autres laboratoires qui en extraient des matières utiles pour la fabrication de cosmétiques.

(in IRLF WR, 10/04/92)

## Handicapés

15 ans après la mise au point d'un test de dépistage sur le nouveau-né et d'un régime diététique préventif, environ mille enfants français ont été sauvés de la phénylcétonurie, maladie génétique récessive entraînant une dégradation lente mais certaine des fonctions cérébrales. Les premières filles ainsi sauvées, porteuses du gène mais saines, arrivent en âge de procréer. Elles doivent suivre un régime sévère pendant la grossesse et même quelque temps avant la conception.

(Le Figaro, 02/05/92)

## Infanticide

L'Union Australienne Baptiste s'oppose à l'infanticide dans un rapport publié récemment. Le rapport cite le cas d'un nouveau-né de sexe féminin, Natasha, née en avril 1989 avec une forme sévère de spina-bifida (fermeture incomplète de la moelle épinière). A la naissance, ses parents l'ont emportée dans un grand hôpital de Melbourne où un médecin leur a affirmé qu'elle avait plusieurs handicaps sévères (y compris une possible débilité mentale) et qu'il ne lui faudrait pas moins de 20 opérations si elle voulait vivre jusqu'à l'âge de 5 ans. Le médecin a dit à la mère que si l'enfant se développait, ce serait pour haïr ses parents et que beaucoup de couples qui ont choisi la vie pour de tels enfants ont fini par divorcer. Le médecin a également menti quant à l'attitude du chirurgien de l'hôpital concernant l'opération de tels enfants, et n'a tout simplement pas signalé les services d'aide à la disposition des handicapés et de leurs parents. Plus tard, le médecin a recommandé un traitement pour empêcher l'enfant de devenir irritable et pour "lui apporter du confort". Les parents ont d'abord accepté mais se sont vite rendu compte que l'enfant dormait constamment et n'était pas alimenté du tout. Ils ont alors ordonné l'arrêt des sédatifs et obtenu que des soins médicaux et chirurgicaux adéquats soient dispensés à leur fille. Après trois années, Natasha se révèle être une fille en bonne santé et intelligente.

(Australian Baptist Union 12/91, in IRLF WR, 10/04/92)

## Adoption

Selon un hebdomadaire polonais, l'ouverture des frontières polonaises se serait accompagnée du développement d'un marché noir d'enfants à adopter, à destination des pays occidentaux.

(Le Figaro, 21/04/92; Herald trib. Int. 20/04/92)

## Infanticide

Simultanément mais indépendamment, les parents de deux enfants nés anencéphales (avec un cerveau incomplet), l'un aux Etats-Unis le 21/03/92, l'autre en Italie le 10/04/92, ont eu l'idée de faire don des organes de leurs bébés vivants. La justice les en a empêchés dans les deux cas, interdisant tout prélèvement d'organe avant leur mort cérébrale complète. Comme dans tous les cas d'anencéphalie, la mort est survenue aux alentours d'une semaine après la naissance d'une dégradation lente des organes les rendant inutilisables pour une greffe. C'est précisément pour cette raison que les parents souhaitaient récupérer les organes juste à la naissance sur leurs enfants encore vivants.

(Iota unum, 25/04/92)

## Bioéthique

C'est Mme Yvette Roudy, député, partisane de l'avortement, qui a été élue présidente de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale chargée d'examiner les trois projets de lois sur la bioéthique. Mr Bioulac a été désigné comme rapporteur. Mme Christine Boutin a qualifié cette désignation de "véritable provocation". Dans un article publié par le Figaro, Mgr Eyt, archevêque de Bordeaux, réclame un "remaniement fondamental" de ces textes.

(Le Monde, 30/04/92; Le Figaro, 27/04/92; Présent, 27/04/92)

Le parlement français étudie actuellement un projet de loi modifiant le Code civil, relatif à l'état civil et à la filiation. Parmi les diverses mesures proposées, on en notera une qui permettrait à l'enfant naturel d'établir sa filiation maternelle ou paternelle par tous les moyens, y compris les techniques d'identification génétique. Par ailleurs, l'âge à partir duquel le consentement du mineur à son adoption simple est requis serait ramené de 15 à 13 ans. (projet n° 2531, rapport n° 2602)

(Bulletin de l'A.N., 05/05/92)

## FNUAP

Le Fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP) a publié son rapport 1992 le 29/04/92. Il insiste sur la nécessité de renforcer les politiques anti natalistes dans le monde.

(Le Figaro, 30/04/92; Le Monde, 30/04/92)

## Démographie

Au terme de la phase de croissance démographique rapide, en 2150, l'Afrique devrait compter 3,1 milliards d'habitants, soit 7 fois plus que l'Europe.

(Jeune Afrique, 23/04/92)

## Euthanasie

Les associations pro-euthanasie californiennes, la Hemlock Society en tête, ont réussi à réunir les 380 000 signatures qui obligent l'Etat à organiser un referendum. Ce referendum aura lieu le 03/11/92, et la question posée sera de savoir si toute personne saine d'esprit, considérée par deux médecins comme ayant moins de six mois à vivre, pourra préférer, devant deux témoins sans liens d'intérêt avec lui, la mort à l'agonie. L'Eglise catholique s'est d'ores et déjà opposée au projet, mais l'Eglise unitaire et l'Eglise Unie du Christ se sont montrées favorables.

(Le monde, 22/04/92)

## Planning Familial

En 1990, l'Union départementale des Mutuelles de Côte-d'Or s'est associée au Mouvement Français pour le Planning Familial pour la publication d'une plaquette d'information sexuelle sous forme de BD humoristique à l'intention des jeunes, "Infos-sexo". Outre que la masturbation, l'homosexualité et les relations sexuelles hors-mariage y soient présentées comme normales tant que "rien n'est imposé à l'autre", la pilule du lendemain et le stérilet sont cités sans mention de leur action abortive. L'avortement, par aspiration ou par RU 486, est présenté comme une solution supérieure à la garde de l'enfant (solution qui n'est évoquée que pour s'en moquer).

[plaquette consultable auprès de TransVIE-doc]

En 1991, le MFPPF a lancé une campagne en faveur du maintien du droit à la contraception et à l'avortement en Pologne. Se sont associés à cette opération les associations et organismes suivants : Est-à-venir; Fédération de l'Enseignement National (FEN), Confédération Française des Travailleurs (CFDT).

## Associations pro-vie

L'association Laissez-Les-Vivre SOS Futures mères a édité un tract par lequel elle invite à s'opposer au traité de Maastricht, considérant que les modalités de ce traité entraîneraient un nivellement par le bas de la politique familiale française.

## Retraites

Selon une étude du CERC (centre d'Etude des revenus et des Coûts), l'aide apportée par les retraités à leurs enfants est substantielle. Au cours des 5 dernières années, un tiers des personnes âgées a prêté ou donné de l'argent à leurs enfants. Plus d'un sur deux participe à la garde des petits-enfants durant les vacances et 20% au moins un jour par semaine en temps normal.

(Le monde, 18/04/92)

## Actions pour la vie

Opérations avocat-pélerin : c'est le nom d'une (nouvelle ?) forme d'action en faveur du respect de la vie, née à l'initiative du Dr Villette. Il s'agit de prendre rendez-vous en petit nombre (deux ou trois personnes) avec un médecin avorteur et plaider la cause des enfants à naître, pendant qu'un autre groupe de personnes se réunit en prière pour soutenir la démarche du premier.

Contact : Dr Villette, 26400 Vaunaveys.

Deux groupes successifs ont occupé pacifiquement l'avortoir de l'hôpital de Pau dans la matinée du 05/05/92 de manière à empêcher tout avortement. La police a été mise à contribution pour déloger les militants dont 4 ont été inculpés.

(Le Figaro, 06/05/92; Présent 07/05/92; Témoin oculaire)

Des sympathisants de SOS Tout-petits ont occupé le 21/04/92 la salle d'attente de l'avortoir de l'hôpital Louis-Mourier de Colombes. 10 avortements étaient programmés ce jour-là. La police est intervenue après 3 heures et a procédé à 9 interpellations.

(Présent, 23/04/92)

Le Frère bénédictin Paul Marx, fondateur de l'association pro-vie internationale Human Life International, a été élu "catholique de l'année 1991" par le Catholique Twin Circle, un journal américain.

(HLI reports, 03/92)

L'association Human Life International organisait les 31/01-02/02/92 une conférence pro-vie Asie-Pacifique à Manille, qui a été suivie par 1700 personnes. Cette conférence a été l'occasion pour HLI de distribuer du matériel éducatif pro-vie (films, tracts, livres,...). Les Philippines ont subi dès les années 70 une série de campagnes anti-natalistes soutenues par la Banque Mondiale, l'USAID et l'IPPF, sous le régime Marcos. HLI travaille dans ce pays depuis 1974. Le mouvement pro-vie philippin organisait les 04-08/05/92 un stage de formation à destination des professeurs dans le but de leur apprendre à enseigner l'abstinence sexuelle aux jeunes.

(HLI special report, 04/92; IRLF WR, 10/04/92)

On trouve chaque mois dans la revue pro-vie Life-Advocate une liste de personnes incarcérées et les adresses des prisons les gardant. Les lecteurs sont invités à leur rendre visite : il s'agit des militants pro-vie incarcérés pour avoir participé à des sauvetages d'enfants à naître dans les avortoirs. Une association, "Prisoners of Christ", s'est même spécialisée et dresse une liste continuellement mise à jour de prisonniers-sauveteurs.

150 médecins, scientifiques et personnels de santé tchèques ont participé à une conférence sur les aspects scientifiques de la vie avant la naissance et sur des questions d'éthique médicale, les 05-06/03/92. Bien que cette conférence ait été organisée par des parlementaires et leaders pro-vie avec la participation du ministère de la santé tchèque, aucun journal n'a diffusé l'information. Les organisateurs attribuent ce silence à la mainmise sur les médias qu'ont encore les éléments communistes.

(IRLF WR, 03/04/92)

15 organisations représentant environ 1,5 millions d'Américaines ont inauguré le 03/04/92 une coalition ayant pour objet de promouvoir le droit à la vie. Parmi les organisations, se trouvent American Victims of Abortion (Victimes Américaines de l'Avortement), Life After Assault League (Ligue pour la Vie des Femmes victimes de Viols), Victims of Choice (Victimes du Droit de Choisir), et Women Exploited by Abortion (Les Femmes Exploitées par l'Avortement).

(IRLF WR, 16/04/92)

Le Comité du Colorado pour le Droit à la Vie a mis au point un réseau de militants prêts à envoyer un courrier aux milieux politiques pour promouvoir les actions pro-vie. La formule a permis à des personnes qui n'avaient jamais adhéré à aucune association pro-vie, mais désireuses de rendre service pour cette



cause, de se rendre utiles. Les volontaires reçoivent chaque mois d'un office central des informations sur le courrier qu'ils doivent rédiger et envoyer. En même temps que le courrier demandé, les militants adressent une carte postale spéciale à l'office central qui peut ainsi évaluer la progression de chaque envoi. Le projet a commencé avec 85 volontaires et en compte maintenant plus de 2 000.

(IRLF WR, 16/04/92)

## autres documents reçus

Projet de proposition de loi tendant à créer un contrat d'union civile. 1991.

Unicef : protection de l'enfance ou massacre des innocents ? AFS, 04/92.

L'anonymat des donneurs de gamètes est-il justifié ? Avis des Juristes catholiques.

Le secret médical, le diagnostic prénatal et la loi de 1975 sur l'avortement sont-ils juridiquement compatibles ? Jean Michaud, conseiller à la Cour de Cassation, Gazette du Palais 08/12/92.

La Trêve de Dieu, 03/92. [Contient le texte d'une homélie prononcée le 13/01/92 par Mgr Vaughan, évêque auxiliaire de New-York, arrêté 7 fois et emprisonné 5 fois pour avoir participé à des occupations d'avortoirs.]

Tom Pouce, courrier de FEA Secours aux Futures Mères. Contient une liste mise à jour des antennes départementales FEA Secours aux Futures Mères.

## COMMUNIQUES

L'association **Secours aux Futures Mères-Bouches du Rhône**, tient une antenne d'écoute et d'aide bénévole à toute personne enceinte au 42 26 97 98.

Dans le Sud-Est, l'association **Respect de la Vie** est à la disposition de tous groupements, associations, établissements scolaires pour la projection de films sur le développement de l'enfant à naître ou dévoilant la réalité de l'avortement.

Contact : Respect de la vie  
BP 297  
13609 Aix en Provence cédex 1.  
42 21 40 40

Il est toujours temps d'écrire à son député pour demander son soutien à toute action éventuelle de Mme C. Boutin contre la **dépénalisation de l'avortement** dans le Code pénal.

On peut aussi écrire aux membres de la commission mixte paritaire dont les noms figurent ci-dessous, pour les inciter à refuser toute forme de dépénalisation de l'avortement.

Députés : Jacques Toubon, Pascal Clément; A.N., 126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP.

Sénateurs : Jacques Larché, Charles Jolibois, Etienne Dailly, Marcel Rudloff, Paul Masson, Jean-Marie Girault, Daniel Hoef-

fel, Bernard Laurent, Michel Ruffin, Jacques Sourdille. Sénat, Palais du Luxembourg, 75291 Paris cédex 06. (Communiqué **AOCPA**)

Que devient **SOS-Bébé Infos** ?

Le service minitel (36 15 SOS Bébé) est ouvert depuis un an déjà. Sept associations aidant les femmes enceintes en difficulté y affichent leurs services et coordonnées.

L'association tient à votre disposition des auto-collants ("36 15 SOS Bébé") à coller sur votre véhicule ou ailleurs.

Les associations peuvent prendre contact avec le service pour y figurer : SOS Bébé infos, 3 rue de Villersexel, 75007 PARIS.

## AGENDA

**Athènes, Grèce, 06-10/10/92**

L'AIDELF (Association Internationale des Démographes de Langue française (Rens. : INED)), créée en 1977 et comptant 375 membres dans 40 pays, organisera un Colloque sur la fécondité, la stérilité et leur régulation.

Ma 06 : Accueil

Me 07 : Environnement socio-culturel et politiques; leur incidence sur la fécondité.

Je 08 : Politiques et fécondité.

Je 08 (ap. midi) : Techniques de régulation à la hausse (contre l'infécondité et la stérilité)

Ve 09 : Techniques de régulation à la baisse (contraception, avortement, stérilisation)

Ve 09 (ap. midi) : Problèmes de collecte et de mesure

Sa 10 Modes de régulation de la reproduction et incidence sur la santé.

## BIBLIOGRAPHIE

**La vie à coeur.**

Ed. Universitaires, 04/1992. 85 FF. ISBN 2-7113-0502-3. (Compilation des principales interventions lors de la Fête de la Vie, Paris-Trocadéro, 19/10/91)

Souscription (80 FF port compris) auprès de :

Coordination "Vie à Coeur"

BP 405-09

75429 Paris cédex 09.

**Morale sexuelle et Magistère.**

Pierre de Loch. Ed. Cerf, 1992. 247 p. 120 FF ISBN 2-204-04441-5. (Critique de l'autorité de l'Eglise en ce domaine) [Non reçu]

**L'éthique et la vie.**

France Quéré, 1991. Ed. odile Jacob. 341 p. 150 FF. [Non reçu. France Quéré est connue pour avoir une opinion pro-avortement]

**Hippocrate.**

Jacques Jouanna, 1992. Ed. Fayard, 648 p. 170 FF. [Non reçu]

**Neuf mois pour la vie, le guide pratique de la grossesse.**

Ed. Nathan. [Non reçu]

## lu pour vous

### Les procréations médicalement assistées.

Vivre et Faire vivre, n°8, 03/92. 56 p. 30 FF.  
Vivre et Faire vivre  
60 av. du Gal Compas  
31700 Blagnac.

[Dans cette revue en couleur sur papier glacé de l'association pro-vie Mère de Miséricorde, l'essentiel de ce qu'il faut connaître sur les PMA (Procréations Médicalement Assistées) : présentation claire des différentes techniques, aspects juridiques, position de l'Eglise catholique. Rappel de l'individualité biologique de l'embryon humain, du respect total qui lui est dû dès la conception. L'habitude, qui est celle de la Rédaction de Vivre et Faire vivre, de confier chaque aspect du thème traité à un spécialiste est appréciable : l'aspect juridique est confié à un conseiller de la Cour d'appel de Versailles, l'instruction Donum Vitae est expliquée par le Vice-président de la Conférence des Evêques de France, l'individualité de l'embryon par un embryologiste... jusqu'à prendre le risque de confier la rédaction du chapitre sur les techniques de la FIVETTE à un praticien de cet acte, quitte à exprimer son désaccord avec les conclusions du rédacteur.

Un bon rapport qualité/prix pour s'initier à l'aspect technique et aux principales questions soulevées par les PMA, même si le dossier est loin d'être exhaustif.]

### Comités d'éthique à travers le monde. Recherches en cours 1989.

Ed. INSERM, 10/91. 366 p. 140 FF. ISBN 2-85598-496-3.

[Titre usurpé pour cet ouvrage, d'une série annuelle existant depuis 1987, et qui est loin de constituer un annuaire ou un tableau complet des travaux en cours dans les différents comités d'éthique dans le monde. Tout au plus, il s'agit d'une compilation de textes d'auteurs de nationalités diverses (pas moins de 69 textes, soit une moyenne de 5 pages par texte), sur les sujets les plus divers : discours de Jack Lang en hommage solennel à Condorcet, l'abbé Grégoire et Monge; Décret de création du Conseil National français du SIDA; analyses de la Convention des Droits de l'enfant; Déclaration des Droits de l'animal; analyses historiques de l'euthanasie sous le nazisme en Allemagne; lignes directrices édictées par le Conseil de Recherche Médicale du Canada sur la thérapie génique somatique; analyse de la loi "Huriet" de 1988; proposition de loi n° 1156 de C. Boutin, un texte de Xavier Dijon "De l'avortement à la manipulation : la logique de l'irrespect"; une version édulcorée du serment d'Hippocrate, amputée de son paragraphe sur les poisons et pessaires abortifs, et pourtant sous-titrée "version intégrale",...

En bref un fourre-tout sans queue ni tête, et un délai de parution inadmissible (2 ans) dans un domaine évoluant si vite. Quelques articles très valables dans un océan de mots inutiles et prétentieux. Reflet d'une recherche éthique déboussolée, probablement].

